

Révision du plan de prévention des risques

Territoire de l'ancienne commune de Bellegarde-sur-Valserine

Mouvements de terrain, crues torrentielles et ruissellements sur versant

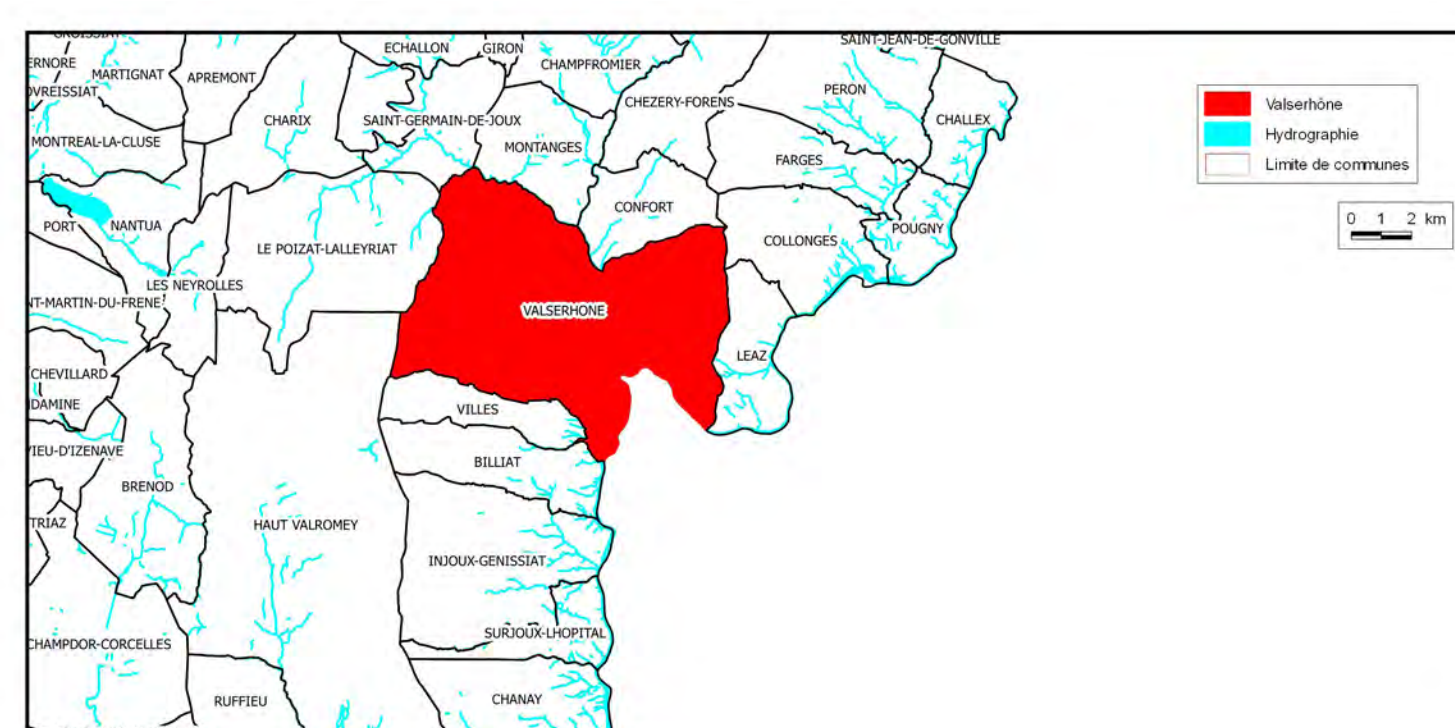
Commune de Valserhône

Plan de zonage

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour, Bourg-en-Bresse, le 3 avril 2020
Le Préfet,
Signé : Arnaud COCHET

Présent le 10 juin 2019
Projeté le 26 janvier 2019
Mise à l'enquête publique du 10 décembre 2019 au 11 janvier 2020
Approuvé le 3 avril 2020

02911 - 08/09/2019 - 0001 - 0001
Projet de plan de prévention des risques
Mouvements de terrain, crues torrentielles et ruissellements sur versant
Sources : DDTF de l'Ain, IGN, BRGM



Zonage mouvements de terrain, crues torrentielles et ruissellements

- R - zone rouge - inconstructible
- B - zone bleue - constructible sous conditions

s : glissement de terrain
 t : crue torrentielle
 f : affaissement, effondrement
 v : ruissellement de versant

NB : une zone peut être concernée par plusieurs aléas et donc plusieurs réglementations. Voir le règlement.

Cadastre	Réseau ferré
■ Bâtiments durs	—+—+—+ Voies ferrées
■ Bâtiments légers	—+—+—+ Tunnel du Crêt d'Eau
■ Hydrographie	
□ Limite de parcelles	Réseau routier
—+—+—+ Ligne haute tension	—+—+—+ Autoroute
	—+—+—+ Départementale

